



AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre de nos activités sportives (entraînements, sorties), il arrive que les participants soient photographiés ou filmés et ceci pour alimenter notre page internet, les articles de presse et parfois les réseaux sociaux. Ces images peuvent évidemment être remises aux athlètes si ceux-ci les demandent.

Afin de pouvoir utiliser ces images dans le cadre cité ci-dessus, nous vous prions de bien vouloir compléter et signer ce document et le retourner à un entraîneur lors des entraînements, ou au secrétariat du CAB (info@cabroyard.ch). Nous vous rendons cependant attentifs au fait que, lors de manifestations publiques (comme les compétitions), chacun a le droit de prendre des photos et de filmer.